

CONTRATS D'AVENIR, CONTRATS DE GÉNÉRATION,  
EMPLOIS FRANCS, CICE, BUDGET 2014

## Les outils pour l'emploi



N°711  
DU 26 OCTOBRE  
AU 2 NOVEMBRE 2013

1,5€

10, rue de Solférino  
75333 Paris Cedex 07  
Tél.: 01 45 56 77 52

hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION • Olivier Faure  
• CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION •  
Florence Bonetti • RÉDACTRICE EN CHEF  
Stéphanie Platat • RÉDACTRICE-REPORTER  
Sarah Nafti • PHOTO • Philippe Grangeaud  
Mathieu Delmestre • AFP • MAQUETTE  
Florent Chagnon (79 44) • FLASHAGE ET  
IMPRESSION PGE (94) Saint-Mandé  
• N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223  
• ISSN 127786772  
"L'hebdo des socialistes" est édité  
par Solfé Communications,  
tiré à 26 000 exemplaires

### L'AGENDA

**23 novembre**

► *Grand Forum  
pour le progrès,  
face à l'idéologie du déclin*

**1<sup>er</sup> décembre**

► *Primaires citoyennes  
à La Rochelle*

PRIMAIRES CITOYENNES

Le **1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2013**  
**À LA ROCHELLE**  
**C'EST VOUS QUI**  
**DÉCIDEZ !**



Retrouvez l'agenda sur [parti-socialiste.fr](http://parti-socialiste.fr)



## L'info en continu

Benoît Hamon, 24/10/13

### Investissements

« Une règle européenne est absurde dans la mesure où elle ne fait pas la différence entre une dépense d'investissement dans le budget de l'État et une dépense de fonctionnement voire de baisse d'impôt pour les plus riches comme cela se faisait auparavant. Quand vous investissez dans les emplois d'avenir, c'est de facto pour la croissance parce que quelqu'un qui consomme c'est quelqu'un qui va alimenter les carnets de commandes des entreprises, c'est de l'investissement. Quand vous construisez une école, vous travaillez pour l'avenir, c'est de l'investissement. Quand vous baissez les impôts en application de ce qu'était la politique fiscale du précédent gouvernement en distribuant des chèques aux plus riches, cela ne sert à rien. Notre arbitrage c'est tout pour l'emploi. »

Nicole Bricq, 22/10/13

### Libre-échange

« On a intérêt à abaisser les barrières douanières et les barrières non douanières, c'est-à-dire qu'un produit est à la fois un produit d'exportation et peut être un produit d'importation, faut regarder le résultat d'une négociation globalement, ce qu'on gagne et ce qu'on accepte de perdre. Mais on a tout intérêt à ce que les biens circulent, parce que la France est un pays exportateur et il faut toujours penser que nous avons des entreprises, des emplois derrière. »

## ACTUALITÉ

# Combat pour l'emploi

« La tendance est aujourd'hui au ralentissement du chômage, elles seront demain à la baisse du chômage », juge Michel Sapin, ministre du Travail, après la publication des derniers chiffres des demandeurs d'emplois. Sur les derniers mois, le ralentissement de la hausse se poursuit. « Nous sommes sur le chemin », renchérit François Hollande, qui réaffirme son engagement d'inversion de la courbe d'ici la fin de l'année. « L'inversion de la courbe du chômage des jeunes se poursuit pour le 5<sup>e</sup> mois consécutif », remarque Jean-Marc Germain, secrétaire national. « Le 70 000<sup>e</sup> jeune en emploi d'avenir a signé

son contrat à la mi-octobre ; 320 000 emplois aidés ont été signés depuis janvier, offrant des solutions immédiates à un très grand nombre de demandeurs d'emploi. » En outre, « une troisième réunion de mobilisation pour l'emploi s'est tenue pour le déploiement efficace de l'opération 30 000 formations, 30 000 emplois et pour partager les premiers éléments sur la mise en œuvre du contrat de génération. » Par ailleurs, plus de 50 000 contrats d'apprentissage ont été conclus en septembre. L'inversion de la courbe « est à la portée de notre pays au regard des efforts déployés », estime Jean-Marc Germain.

## COMMUNIQUÉ DE SN

# Droit du sol

## Des propos indignes et démagogiques

« Avec la présentation d'un « plan pour l'immigration », Jean-François Copé a annoncé le dépôt d'une proposition de loi remettant en cause le droit du sol, principe fondamental de notre pacte républicain depuis près de 220 ans, alors que même Nicolas Sarkozy disait que « le droit du sol, c'est la France ». Après les déclarations de François Fillon théorisant le principe d'alliances entre son camp et le Front national, le président de l'UMP reprend une proposition que seul le FN défend dans son programme depuis vingt-cinq ans. Il joue la surenchère dans le rapprochement avec le parti de Marine Le Pen. Ces propos indignes font le jeu de l'extrême droite.

Le Parti socialiste rappelle que l'accès à la nationalité française n'est pas automatique aujourd'hui, que des conditions de résidence en France existent pour que ces jeunes qui sont nés en France puissent à leur majorité devenir français. Les principes d'accès à la nationalité française méritent mieux que d'être pris en otage pour des calculs politiques. Ce sont ces principes qui fondent notre République. Aujourd'hui, un Français sur quatre a un grand-parent étranger : si l'UMP regrette la France telle qu'elle est, les socialistes considèrent, eux, que le premier atout de la France, c'est son peuple. »

David Assouline, Sandrine Mazetier

## VIE DU PARTI

# Les socialistes choisissent leurs têtes de listes pour les municipales



Les militants socialistes ont choisi leurs candidats pour les prochaines élections municipales de mars 2014 suite à des scrutins internes et aux Primaires organisés par le Parti socialiste. Ces votes ont été ratifiés lors du Bureau national mardi 22 octobre. Les candidats investis ont vocation à être tête de liste aux municipales, et conduiront une liste composée de socialistes, mais aussi, suivant les accords, de partenaires communistes, écologistes, radicaux de gauche.

À Paris, Anne Hidalgo, première adjointe de Bertrand Delanoë, mène la campagne, et vient d'obtenir le ralliement dès le premier tour des

communistes. À Lyon, c'est Gérard Collomb, sénateur-maire élu depuis 2001, qui représentera le PS une nouvelle fois. Patrick Mennucci s'est imposé à Marseille à l'issue de Primaires ouvertes et tentera de ravir la 2<sup>e</sup> ville de France à Jean-Claude Gaudin.

Pierre Cohen, le maire sortant, se relance à Toulouse. Patrick Allemand, premier vice-président de la région Paca, se présente à Nice. À Nantes, Johanna Rolland, première adjointe de Patrick Rimbart, qui a succédé à Jean-Marc Ayrault, mènera la bataille. Roland Ries, maire sortant de Strasbourg sera candidat à sa propre succession, tout comme Martine Aubry à Lille, Adeline Hazan à Reims, Maurice Vincent à Saint-Étienne ou encore François Rebsamen à Dijon. Jean-Pierre Moure, président de l'agglomération de Montpellier a été désigné pour mener la liste des municipales. Vincent Feltesse s'opposera lui à Alain Juppé pour la conquête de Bordeaux. La députée Nathalie Appéré se présente à Rennes, comme Camille Galap au Havre, ou encore Robert Alfonsi à Toulon. Jérôme Safar, premier adjoint au maire sortant, Michel Destot, se présente lui à Grenoble.

# Un budget de refus de l'austérité



316 voix pour, 249 contre. Les députés de la majorité ont voté le volet recettes du budget de l'État pour 2014. « *Le Parti socialiste est fier que les députés aient approuvé avec ce budget des mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français et notamment celui des moins aisés* » a ainsi commenté le PS après le vote.

Après plus de cinquante heures de débats et un millier d'amendements, la France s'est donc dotée d'un budget « *du refus de l'austérité et du soutien à la croissance* » comme l'a qualifié Dominique Lefebvre pour le groupe socialiste. Bercy s'est ainsi attaché à corriger les erreurs des budgets précédemment rédigés par la droite, notamment en réindexant l'impôt sur le revenu sur l'inflation, mécanisme qui avait été abandonné jusqu'à aujourd'hui. C'est une mesure de pouvoir d'achat qui va bénéficier à près de 7 millions de contribuables. Sous l'impulsion des députés PS et du rapporteur général du Budget, Christian Eckert, le revenu fiscal de référence a été augmenté de 4 %, ce qui permet ainsi à 173 000 foyers fiscaux d'être exonérés de la taxe d'habitation, « *330 000 ménages modestes verront leur CSG baisser en moyenne de 530 euros sur l'année* » a calculé Bernard Cazeneuve, ministre délégué au Budget. Les députés ont aussi établi à l'unanimité les

avantages fiscaux sur les frais de scolarité pour les parents d'élèves du secondaire et du supérieur, soit 61 euros pour un collégien, 153 euros pour un lycéen et 183 euros pour un étudiant. Le budget 2014 possède également une dimension écologique, puisque les députés ont voté l'instauration d'une contribution climat énergie qui montera en puissance jusqu'en 2016. Ils ont également validé le passage au taux réduit de TVA pour les travaux de rénovation thermique dans les logements.

Vendredi dernier, un échange assez long a eu lieu dans l'hémicycle au sujet de la taxe à 75 % sur les très hautes rémunérations. Promesse de campagne de François Hollande, cette taxe a ravivé dans les rangs de l'opposition de vives passions footballistiques, cette mesure étant décriée dans le monde du ballon rond où justement les salaires des joueurs dépassent facilement le million d'euros. « *Cette taxe n'est pas une taxe sur la réussite mais nous sommes dans une période de redressement des comptes et l'effort de redressement s'impose à tous* » a rappelé Bernard Cazeneuve. Cette « *contribution exceptionnelle de solidarité* » payée par les entreprises pendant deux ans et portant sur la fraction de la rémunération supérieure à un million d'euros a ainsi été adoptée. Les députés se sont également prononcés en faveur de l'alourdissement temporaire de l'impôt sur les sociétés, en attendant la tenue des assises de la fiscalité qui devraient remettre de l'ordre dans les impôts dus par les entreprises. Le budget 2014 a instauré une « *stratégie fiscale qui favorise la croissance pour les entreprises et pour les ménages* », avait introduit Bernard Cazeneuve dans son discours d'ouverture, il permet également de redéfinir la valeur de l'impôt, « *principe cardinal qui n'est pas une punition* » pour Pierre Moscovici, « *consubstantiel au pacte républicain* » pour son ministre délégué au Budget.

## Le projet de loi ESS arrive au Sénat

La commission des Affaires économiques du Sénat a adopté mercredi dernier le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire de Benoît Hamon. Ce projet de loi définit ce secteur, qui regroupe environ 200 000 entreprises, 2,35 millions de salariés, soit environ 10 % des emplois et 10 % du PIB. Il concerne les entreprises dont « *le but poursuivi est autre que le seul partage des bénéfices* », comme l'explique le premier article. Leur mode de fonctionnement impose qu'une partie des bénéfices soit systématiquement réintégrée dans l'entreprise. Le texte vise à développer une politique publique en faveur du secteur. Cela passe par la reconnaissance, la structuration et le développement de l'ESS. La loi « *sécurise juridiquement les subventions de façon à ce que les acteurs associatifs ne soient pas financés uniquement par la mise en concurrence et les appels d'offres* ». Il prévoit aussi des clauses pour réserver des marchés aux acteurs de l'insertion

par l'activité économique et met en place un nouveau statut de Scop, ces sociétés qui associent les salariés. Ainsi un investisseur tiers pourra rentrer au capital et un droit d'information préférentiel sera mis en place, afin que les salariés soient au courant d'un éventuel projet de cession. La commission a adopté un amendement qui encadre les rémunérations pour les entreprises qui veulent l'agrément « *entreprise solidaire d'utilité sociale* » : le salarié le mieux rémunéré ne pourra pas gagner plus de dix fois le salaire minimum.

« *Nous considérons l'ESS comme capable de porter le changement, estime Benoît Hamon. Certaines structures innovent massivement sur le plan social, et sont rentables. Or, en raison de leur statut elles sont privées de l'accès aux circuits de financement classiques de l'économie et évincées par une concurrence importante exercée par les entreprises privées.* » Le projet de loi sera discuté en première lecture par le Sénat les 6 et 7 novembre.



Arnaud Montebourg, 22/10/13

### Goodyear

« *J'ai demandé à M. Taylor (PDG de Titan) de revenir, car il avait fait il y a deux ans une offre qui aurait permis à 500 salariés de retrouver un travail malgré les 1 200 licenciements qui sont programmés par Goodyear. Une offre (de reprise de 333 salariés) a été faite au gouvernement, c'est à moi d'essayer de la faire aboutir, et de convaincre toutes les parties prenantes, car Goodyear a décidé de quitter le site et ne veut plus entendre parler d'autre débouché que les licenciements des personnes concernées. Notre sujet consiste à trouver une solution pour ce site, garder les outils industriels, trouver un investisseur, sauver le plus possible d'emplois.* »

Najat Vallaud-Belkacem

### Classement de la parité dans les entreprises

« *C'est assez inédit comme démarche mais on a voulu agir sur l'image et la réputation des entreprises pour valoriser celles qui font des efforts pour féminiser leurs instances dirigeantes. On sait qu'existe ce plafond de verre qui fait que même quand vous avez des femmes dans une entreprise, elles n'accèdent pas nécessairement aux plus hautes responsabilités. Donc il faut valoriser celles qui font le mieux, encourager celles qui sont en bas de la liste. Les 100 plus grandes entreprises étaient comparées les unes aux autres et classées. Ce classement sera reproduit et réactualisé chaque année et nous espérons qu'il incitera les unes et les autres à s'inspirer des pratiques exemplaires de celles qui sont le mieux classées.* »

# MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'EMPLOI



## EMPLOIS D'AVENIR

**50 000** jeunes ont trouvé un emploi et une formation depuis le lancement des emplois d'avenir.

→ **L'OBJECTIF des 100 000 emplois signés sera tenu à la fin de l'année.**

François Hollande  
Dunkerque | 23 juillet 2013

« Pour l'emploi des jeunes, il y a une mobilisation qui doit être générale. »



## CONTRATS DE GÉNÉRATION

Embaucher un jeune en CDI et conserver un senior dans l'emploi, c'est le contrat de génération.

→ **8 000 ont déjà été signés. L'objectif est de passer le cap des 75 000 en mars 2014.**

François Hollande  
Blois | 4 mai 2013

« Ce tutorat permettra de préserver des savoir-faire et d'intégrer des jeunes dans la vie professionnelle. »



## EMPLOIS FRANCS

Donner une chance et un CDI à un jeune de moins de 30 ans qui habite dans une zone urbaine sensible, c'est le système des emplois francs lancés en juillet.

→ **Les emplois francs passeront de 2 500 à 5 000 POUR CETTE ANNÉE, puis 10 000 sur trois ans.**

François Hollande  
Clichy-sous-Bois | 31 juillet 2013

« C'est une mesure anti discrimination pour que ces jeunes qui viennent de zones regardées comme parfois posant des problèmes puissent avoir une chance. »



## EMPLOIS NON POURVUS

Pour que les emplois non pourvus du bâtiment, de la restauration, des services à la personne, d'autres métiers encore, trouvent preneurs, le gouvernement a **débloqué des fonds pour former les chômeurs intéressés par ces secteurs d'activité**

→ **30 000 FORMATIONS** seront ainsi financées d'ici la fin de l'année, **70 000 en 2014.**

François Hollande  
Auch | 3 août 2013

« C'est une urgence et un enjeu de croissance. Il s'agit de permettre à des chômeurs et à des entreprises de pouvoir enfin se trouver. »



## COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), la loi de sécurisation de l'emploi et la Banque publique d'investissement (BPI) **renforcent les entreprises, et d'abord les PME, pour embaucher, innover, exporter.**

→ **42 MILLIARDS D'EUROS** pour la croissance et l'emploi, avec la Banque publique d'investissement.

François Hollande  
Dunkerque | 23 juillet 2013

« S'il n'y a pas d'activité, s'il n'y a pas d'investissements, s'il n'y a pas de compétitivité, nous ne pourrons gagner la bataille pour l'emploi. »

## Les propositions anti-sociales de la droite

- > supprimer la durée légale du travail
- > supprimer les 35h
- > supprimer la représentation syndicale dans les entreprises de 50 à 75 salariés
- > supprimer le RSA

**FRANÇOIS HOLLANDE A FAIT DE L'INVERSION DE LA COURBE DU CHÔMAGE UN OBJECTIF PRIORITAIRE. AVEC LA GAUCHE, LA RENTRÉE 2013, C'EST LA MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'EMPLOI.**